

**Ecole élémentaire du Hohberg**

10 rue du Hohberg

67 200 STRASBOURG

Tel : 03 68 98 52 13

Courriel : ce.0672758j@ac-strasbourg.fr

UAI de l'école : 0672728 J

26 classes

## Procès-verbal de la 2e séance ordinaire du conseil d'école Année scolaire 2022 / 2023

**Mardi 28 mars 2023**, de 17h30 à 19h30

**Participants à la séance :**

NOM Prénom	STATUT	NOM Prénom	STATUT
<b>Equipe pédagogique</b>			
FARAH Olivia	<i>Enseignant</i>	NICOLAS Julie	<i>Enseignant</i>
BECKER Yvan	<i>Enseignant</i>	OURAMDANE Ourdia	<i>Enseignant</i>
BELAKEHAL Kamel	<i>Enseignant</i>	REIGNIER Véronique	<i>Enseignant</i>
BELLOM Clémence	<i>Enseignant</i>		
BLUM Véronique	<i>Enseignant</i>	PETYNIAK Aleksandra	<i>Enseignant</i>
BRUNO Camille	<i>Enseignant</i>	MAUILLON Lauranne	<i>Enseignant</i>
DEMILLY Sandrine	<i>Enseignant</i>	VERHEYE Clara	<i>Enseignant</i>
DETHOREY Aurélie	<i>Enseignant</i>	RODICQ Jeanne	<i>Enseignant</i>
HEYBERGER Catherine	<i>Enseignant</i>		
FUGER Marina	<i>Enseignant</i>		
SERRES Emilie	<i>Enseignant</i>	LESAGE Emilie	<i>Enseignant</i>
		MATTEI Corinne	<i>Enseignant</i>
HEITZMANN Alain	<i>Directeur Ecole Elem.</i>	TOMAS CASCALLO Nuria	<i>Enseignant</i>
TISSERANT Marie	<i>Enseignant</i>	SCHILLIO Thierry	<i>Enseignant</i>
EVA Mathilde	<i>Enseignant</i>	VELTEN Corinne	<i>Enseignant</i>

<b>Parents élus</b>			
EL KADDOURI Malika	<i>Représentant des parents</i>	des	BLANCHET Pierre-Clément
			<i>Représentant des parents</i>
FATAH Nadir	<i>Représentant des parents</i>	des	MORO Véronique
			<i>Représentant des parents</i>
<b>EUROMETROPOLE et autres structures</b>			
SAROT Rémi	<i>RPS Ville de Strasbourg</i>		SCHUSTER Marion
			<i>RPS Adjointe</i>
LAFARGUE Gabriel	<i>Représentant AFL 67</i>		OZENNE Pierre
			<i>Adjoint à la Maire</i>

#### **Absents excusés :**

Toutes les autres personnes conviées au Conseil d'Ecole ont été excusées.

-----

#### **1. Effectifs, équipe et répartition pédagogiques – perspectives 2023/24**

- 516 élèves sont actuellement scolarisés à l'école. Forte augmentation des effectifs depuis un an. Les classes de CP-CE1 arrivent à saturation, tant en terme d'espace matériel disponible que de possibilités pédagogiques.
- Prévisions 2023/24 :

Environ 530 élèves sont prévus à la prochaine rentrée.

Un nouveau CP ouvrira.

Il y aurait :

- 8 CP et 7 CE1 dédoublés : 16 élèves par classe en moyenne
  - 4 CE2-4 CM1-4 CM2 : 25 élèves par classe environ
- Soit 27 classes + 1 ULIS + 1 UPE2A = 29 classes en tout

⇒ L'ouverture d'une classe supplémentaire en CP-CE1 serait donc nécessaire, afin de se rapprocher des 12 élèves par classe théoriquement prévus en classes dédoublées.

De plus les salles qui accueilleront ces classes dans le nouveau bâtiment seront petites (39 m<sup>2</sup>)

- Equipe enseignante :
- Départ de Mme HEYBERGER en UPE2A

## 2. Présentation des projets de classe

- Un partenariat avec une association strasbourgeoise, La Compagnie du Grain de Rire, est mis en place. Cette collaboration vise à aider une école rurale en Côte d'Ivoire, qui rencontre de grandes difficultés matérielles et pédagogiques.  
Une correspondance entre élèves des 2 écoles a déjà eu lieu, ainsi que des dons de matériel pédagogique. Des échanges en vidéo sont prévus prochainement.
- « Ecole et Cinéma » : de nombreuses classes sont inscrites à ce dispositif, qui permet d'emmener les élèves voir des films intéressants au cinéma à un tarif avantageux.
- A l'échelle de l'ensemble de l'école, le projet de « Conseil des enfants » porté par l'association Themis, la Ville de Strasbourg et l'Education Nationale est relancé. Il s'agit d'un « dispositif expérimental visant la constitution d'un conseil territorial des enfants, expérimentation préalable au développement de conseils dans l'ensemble des quartiers de la ville ».  
Plus concrètement, sont mis en place un conseil de classe, un conseil d'élèves au niveau de l'école, et un conseil de quartier en binôme avec l'Ecole Élémentaire des Romains.  
Dans les classes des délégués sont élus, ainsi que des délégués représentants de l'école lors des conseils de quartier.  
3 projets à l'échelle du quartier ont été définis et sont relancés.  
Notamment un projet qui vise à rendre les abords de l'école plus écologiques : une plantation place des Romains, par les élèves et « Strasbourg ça pousse », est programmée début avril.
- **Projets par niveaux :**
  - ⇒ **CP** : Liaison GS/CP (binômes faits en début d'année avec des projets cuisine, bricolages, jeux), sorties aux musées, escalade à Block'Out, sorties de saison au PNU, projet avec un apiculteur, Casse-noisette à l'OPS
  - ⇒ **CE1** : Ecole du dehors, sortie à Strasbourg sur le thème des métiers d'autrefois, Pierre et le loup avec l'OPS, spectacle de danse en juin, piscine
  - ⇒ **CE2** : sortie dans les musées de Strasbourg, ciné-concert à la Cité de la musique et de la danse, École et cinéma (3 films dans l'année)
  - ⇒ **CM1** : Classe d'eau sur la semaine sur les milieux humides, école et cinéma, concert à la Cité de la Musique et de la danse, patinoire, parc à vélos (du 18 octobre au 10 mars) avec la classe de Mme BLUM (permis cycliste et transfert jusqu'à Ostwald à l'EE Bohrie)

- ⇒ **CM2** : Grande lessive (étendre des œuvres sur un thème accroché dans les couloirs du collège) avec les 6<sup>e</sup> et visite du collège par la même occasion, classe transplantée avec la classe Mme. SERRES au Parc des Sports et Odyssée citoyenne, sortie aux musées, école et cinéma, 4 créneaux patinoire et chorale avec la classe de M. GALAND

### **3. Admissions en CP et passage en 6<sup>e</sup>**

#### **a. Admissions en CP**

Rappel de la procédure :

Les familles dont l'enfant est scolarisé en Grande Section de Maternelle reçoivent au mois de mars un certificat d'inscription de la part de la Ville de Strasbourg, par courrier. Elles prennent alors rendez-vous avec la direction de l'école élémentaire, par téléphone ou via un tableau affiché en Maternelle. Le jour du rendez-vous les parents doivent se munir du certificat d'inscription, du livret de famille ou d'un acte de naissance, du carnet de santé ou d'une attestation de vaccination. Une fiche de renseignements a également été distribuée aux familles, à compléter et à rapporter le jour de l'inscription.

Les éventuelles demandes de dérogation se font auprès du service Scolarité de la Ville de Strasbourg.

#### **b. Passage en 6e**

La procédure administrative d'affectation en 6<sup>e</sup> est en cours. Elle se fait en deux temps, avec les documents Volet 1 et Volet 2 à compléter et signer. Il est essentiel pour les parents de respecter les dates de retour de ces fiches, le calendrier de l'Inspection Académique n'admettant aucun retard.

Les demandes de dérogation de secteur de collège doivent obligatoirement être accompagnées de documents justificatifs ; une simple lettre ne suffit pas.

### **4. Kermesse de l'école**

Un comité de préparation s'est constitué autour des enseignantes suivantes :

Mmes EVA, TOMAS CASCALLO, SERRES, LESAGE, VERHEYE

Les parents d'élèves qui souhaitent s'investir dans ce projet sont chaleureusement invités à les rejoindre.

Les dates et les modalités :

- ⇒ **Vendredi 02 juin** : Kermesse avec des parents le soir à 16h30 sous forme de goûter avec éventuellement de la restauration salée si des parents répondent à l'appel à projet.

Des jeux de kermesse seront mis en place ainsi que des panneaux d'exposition sur les projets faits en cours d'année.

Mme CANDELERO, professeur au collège viendra avec les élèves du club maths pour proposer des jeux mathématiques.

Une tombola sera mise en place, des parents d'élèves récolteront les lots.

⇒ **Vendredi 30 juin** : Fête sur toute la journée pour les enfants avec des jeux sportifs, jeux de société, des jeux de kermesse et de l'art plastiques. Les niveaux de classe seront mélangés.

A la fin de cette journée, une danse collective sera proposée à la fin de cette journée de jeux.

Un appel pour des tonnelles est fait afin de gérer les intempéries (chaleur ou pluie).

## **5. STRASBOURG EUROMETROPOLE :**

- **Sécurité Rue Ovide :**

Le point d'accès des CE2-CM1-CM2 situé rue Ovide pose un problème de sécurité majeur, au niveau de la chaussée.

Suite à notre demande, une interdiction de circuler a été mise en place aux horaires d'entrée/sortie des élèves, pendant les congés scolaires de la Toussaint 2020. Une dépose-minute a été installée rue de l'Engelbreit, juste avant l'entrée de la rue Ovide.

La Police Municipale est venue au départ informer les automobilistes et contrôler la bonne application de cette interdiction. Elle continue de venir ponctuellement, ou sur notre demande, mais ne peut assurer une présence permanente, faute d'effectifs suffisants.

La situation est particulièrement problématique : un certain nombre d'automobilistes, souvent informés de l'interdiction de circuler, continuent malgré tout d'emprunter la rue pour chercher/déposer leurs enfants, mettant en danger l'ensemble des piétons et cyclistes qui sont sur la chaussée et qui se pensent protégés par le panneau en début de rue.

Un accident de personne a eu lieu l'an dernier : une mère de famille de l'école a eu le pied écrasé par une voiture alors qu'elle tentait de s'adresser au conducteur pour l'informer et le dissuader de circuler. Plusieurs accidents ont été évités de justesse depuis la rentrée, et il y a tous les jours une mise en danger réelle des utilisateurs de la rue.

La Ville de Strasbourg nous avait annoncé en 2021 l'installation d'une borne mobile à l'entrée de cet axe ; cela n'a pas été effectué. Pour des raisons budgétaires semble-t-il, ce projet d'aménagement a été abandonné.

Lors du conseil d'école de juin 2022, M. Ozenne, élu de la Ville de Strasbourg, avait annoncé comme certaine la mise en place d'une barrière mobile à l'entrée de la rue Ovide, au cours de l'été. A ce jour rien n'a été installé.

Pour rappel, environ 1000 élèves et leurs familles utilisent quotidiennement cette rue, 4 fois par jour. Cette rue ne desservant aucune habitation de manière directe, elle pourrait et devrait dans les meilleurs délais

être fermée à toute circulation automobile ordinaire. Nous en faisons la demande expresse, et insistante, à l'Eurométropole, par le biais de ce 2e Conseil d'Ecole.

⇒ *Réponse Ville de Strasbourg : la barrière mobile doit être installée rue Ovide dans les mois qui viennent*

- **Point sur l'avancement des travaux et le projet de rénovation du Groupe Scolaire :**

Les travaux de rénovation du bâtiment A ont démarré en janvier 2022, suite au déménagement des classes de CP et CE1 dans les modulaires de maternelle à Noël. Quelques questions se posent désormais :

➤ Date de livraison : Le transfert des classes aura lieu pendant l'été. La rentrée 2023 se fera donc dans le nouveau bâtiment. Gageons que le bâtiment soit parfaitement fonctionnel pour pouvoir accueillir 450 élèves et l'équipe pédagogique dans de bonnes conditions matérielles.

Une visite a été organisée avec 2 représentantes de l'équipe enseignante, le directeur, Mme TURAN et les architectes.

➤ Déménagement et emménagement : L'équipe pédagogique aurait besoin de savoir les délais dont elle dispose pour faire la mise en carton en juillet, et pour l'accès aux nouveaux locaux et l'installation dans les classes en août.

La question du temps et des moyens alloués aux enseignants pour ces opérations est évidemment cruciale.

⇒ *Réponse Ville de Strasbourg : une réunion sera organisée à ce sujet avant le mois de juillet*

➤ Transfert et répartition des classes :

- Classes :

Le nouveau bâtiment ne pouvant recevoir toutes les classes de l'école, 3 classes devraient rester dans le bâtiment B, au 1<sup>er</sup> étage. A priori il s'agira d'un CE2, un CM1 et un CM2. La classe de CE2 devra être descendue d'un niveau.

- BCD :

Il serait intéressant et utile de pouvoir garder la BCD du bâtiment B en fonction durant cette période de transition ; en effet le nouveau bâtiment ne dispose que d'une seule bibliothèque, actuellement utilisée comme salle de classe par la Maternelle. Située au 2<sup>nd</sup> étage du bâtiment, elle devrait donc être descendue d'un ou deux niveaux.

Il faudrait également transférer la BCD CP-CE1 des modulaires vers une salle du bâtiment B, la BCD dans le nouveau bâtiment étant occupée par l'école Maternelle.

- Salle informatique :

Située au 2<sup>e</sup> étage, elle ne sera donc en théorie plus accessible. Nous souhaiterions pouvoir continuer de l'utiliser, l'informatique étant un domaine d'enseignement au programme des cycles 2 et 3. Et des classes demeurant dans le bâtiment.

Est-il possible de la descendre au 1<sup>er</sup> étage ? Ou de pouvoir continuer à y aller au 2<sup>e</sup> ?

⇒ Réponse de M. Ozenne : question à voir avec les services concernés (M. Leymarie)

- Rénovation de la cour A : La cour doit être déminéralisée et végétalisée selon un projet auquel ont participé quelques enseignants et parents d'élèves.

Sera-t-elle achevée début septembre ? Si ce n'est pas le cas, dans quel état d'avancement sera-t-elle (question de l'herbe) ?

⇒ Réponse de M. Ozenne : question à voir avec les services concernés (M. Leymarie)

- Accès pour les classes du bâtiment B : Par la rue Ovide (avec toujours un problème de circulation automobile et de sécurité) ou par la place des Romains (avec le nouveau bâtiment à traverser) ?

⇒ Réponse de M. Ozenne : L'accès au groupe scolaire se fera uniquement par un accès, donc il n'y aura plus le passage rue Ovide. Les classes du bâtiment B devront traverser de ce fait 4x par jour les nouveaux bâtiments pour accéder à leurs salles.

- Devenir et utilisation du plateau sportif : Les modulaires doivent être enlevés en juillet. Le plateau va-t-il être rénové (marquages au sol, etc) ? L'accès pour la pratique sportive est-il garanti dès le début septembre ?

⇒ M. OZENNE rappelle que cet espace sportif ne sera plus dans l'enceinte de l'école, et relève du service des Sports et non de l'Education. Les enseignants notent qu'on leur avait assuré l'accès à ce plateau (comme c'est le cas du gymnase) lors des moments de récréations et de pratique de l'EPS. En 2021, le directeur avait demandé qu'un portail soit installé à l'arrière de la cantine, pour faciliter le passage des classes vers le plateau. Ce portail n'était pas prévu initialement, mais la demande avait été acceptée.

- Place des Romains : Le réaménagement de la place est en cours. Quand sera-t-il achevé ? Comment se fera l'accès piéton et automobile pour les parents de l'élémentaire à partir de septembre ? Qu'en est-il du stationnement en épi sur la place ? Une partie de ce stationnement en épi passerait en zone bleue (arrêt de courte durée).

⇒ Le stationnement en zone bleue se fera quand la place des Romains sera terminée. Ce ne sera pas le cas avant la rentrée scolaire de 2023/2024.

➤ Inauguration du Groupe Scolaire : est-elle prévue ? Quand ?

⇒ M.OZENNE souhaite savoir si l'école veut et va changer de nom dans le cadre d'une inauguration. Un vote avait déjà été fait il y a quelques années et un « NON » avait été majoritaire pour une utilisation du nom « Tomi Ungerer ».

En dehors de ce changement de nom, le directeur demande malgré tout s'il y aura une inauguration. A priori ça ne sera pas le cas à la rentrée de septembre 2023/2024.

L'équipe et les parents élus souhaitent qu'une inauguration ait lieu, qui associerait l'ensemble des élèves lors d'une fête de rentrée.

➤ Transfert de charge vers la future Ecole Mentelin :

Présentation par la Ville en janvier 2021 : 10 classes du Hohberg transférées vers Mentelin à partir de septembre 2024 ? => selon quel rythme ? quelles modalités – pour les parents comme pour les enseignants ? quelles classes ?

⇒ Réponse de M. Ozenne : Il y aura une resectorisation afin d'assurer une mixité de la zone de recrutement des élèves. Pour le moment on ne sait pas si l'école Jean Mentelin sera en REP (ce qui pose des questions d'un point de vue architectural car les classes sont prévues pour être grandes - non adaptées à des classes dédoublées).

Le directeur informe que des parents sont inquiets sur le fait de devoir changer d'école en cours d'année ou de cursus. M.OZENNE assure que ça ne sera pas le cas dans un premier temps.

Du point de vue des enseignants, il faudrait avoir avant mars 2024 les informations concernant la resectorisation et les éventuelles fermetures de classes, afin de pouvoir leur permettre de participer au mouvement d'affectation de 2024/2025.

⇒ Il y a une volonté de la ville d'avoir un cursus complet bilingue dans une école de Koenigshoffen. A voir si l'école Mentelin accueillera ce cursus bilingue.

➤ Devenir du bâtiment et de la cour B : Madame la Maire avait confirmé par courrier aux parents élus que le bâtiment B disparaîtra à terme et sera remplacé par un équipement public. La nature de cet équipement n'a pas été dévoilée publiquement à ce jour. Gageons que le quartier et ses habitants soient associés au devenir de cet espace et à l'élaboration de ce projet.

⇒ Réponse Elu Ville de Strasbourg : pas de projet connu pour le moment.

- **Sonneries dans la structure modulaire :**

Depuis l'arrivée des classes de CP et de CE1 dans le bâtiment le 03 janvier dernier, les sonneries ne correspondent pas toutes aux horaires de l'école élémentaire, dérangeant et induisant en erreur enfants et enseignants. Malgré les demandes du RTS aux services concernés, il y a visiblement un problème technique difficile à résoudre.

Nous souhaitons vivement que ce réglage puisse être effectué dans les meilleurs délais.



- **Services périscolaires :**

- Grève et fermeture de la cantine :

Plusieurs journées de grève ont eu lieu depuis janvier, et ont donné lieu à des fermetures de cantine. Sur quels critères la Ville décide-t-elle de fermer une cantine un jour d'appel à la grève ?

Mardi 28/3 la cantine a été fermée alors qu'une seule classe (sur 28) était concernée par la grève. Or plus de 60 élèves ont été absents ce jour-là, les parents n'envoyant pas leurs enfants à l'école du fait de l'absence de cantine.

- ⇒ *Réponse Ville de Strasbourg :*

*Cela ne dépend pas du RPS mais de la politique de la ville et du fait qu'il peut manquer des encadrants. Le directeur déplore cette situation.*

*M. SAROT propose que le SMA ne soit pas seulement à l'école du Glienberg mais que cela tourne avec l'école du Hohberg par exemple (2 groupes scolaires par jour de grève) afin de moins pénaliser les enfants. Il en fera la demande auprès de la ville.*

*Un parent-élu demande s'il est possible que les enfants apportent un repas en cas de grève de cuisine.*

*M. SAROT n'a pas réponse précise mais suppose que cela pourrait être possible.*

*La question doit être posée à M. OZENNE.*

*Une enseignante demande hors cadre SMA, s'il est également possible que les élèves viennent avec un repas tiré du sac dans le cas de grève.*

*M. SAROT informe qu'il faut faire remonter cette information aux élus (M. OZENNE et Mme. TURAN notamment)*

*M. OZENNE entend cette situation mais cela semble trop compliqué à mettre en place sachant qu'il est compliqué de savoir le nombre effectif de vacataires le jour J de la grève, qui la feront effectivement.*

- Kiosque Famille :

Les inscriptions se font via cette nouvelle plateforme numérique. L'inscription et la réinscription se font par cet outil.

Le nombre de repas autorisé sans réservation est réduit à 6 (au lieu de 10). A partir de ce 6<sup>e</sup> repas, il sera facturé le double.

Les enseignants constatent que ce nombre est trop réduit étant donné qu'il faut anticiper avec 1 semaine d'avance les repas (notamment en début d'année pour les premières inscriptions à la rentrée en CP/CE1).

M. SAROT note que le nombre d'enfants qui ont dépassé plus de 20 repas S/R est très limité (3 à 5 environ).

Une enseignante demande comment aider les parents qui ont des difficultés avec les outils numériques ou la langue française. L'adjointe au RPS informe que le livret expliquant le fonctionnement du Kiosque Famille sera édité en anglais, russe, arabe. Un numéro vert est aussi mis en place en cas de demande ou besoin d'aide. La mairie de quartier propose également un accueil des parents pour les aider à faire l'inscription au Kiosque Famille.

L'inscription aux activités périscolaires se fera désormais via le Kiosque Famille. Les parents pourront choisir jusqu'à 6 activités et les classer par ordre de préférence.

Les changements d'activités pourront se faire dans les 2 premières semaines puis ça ne sera plus possible.

Si des parents ne sont pas en mesure de faire ces démarches, ils pourront être renvoyés vers le RPS. M. OZENNE rappelle qu'il existe une permanence à la maison des projets les jeudis de 14h à 17h, assurée par Emmaüs Connect.

➤ **Cantine :**

Un nouveau système à 3 services a été mis en place pour plus de rapidité et moins de gaspillage alimentaire. Tous les services seront décalés pour qu'aucun groupe ne soit pas lésé sur le 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> service.

La question du temps de repas est abordée pour un parent élu car il y a quelques remontées d'élèves sur le manque de temps. Le RPS informe qu'ils sont vigilants à cela et qu'ils ont 30-40 minutes, ce qui leur semble suffisant. Ce temps a été réduit du fait de la mise en place d'un 3<sup>e</sup> service.

• **Périscolaire du matin et du soir (AFL 67) :**

L'inscription se fera dorénavant par formulaire numérique. A partir du printemps pour la rentrée prochaine, la mise en place de l'inscription numérique sera effective.

Le RPS et le directeur de l'école maternelle transmettront aux parents le site pour s'inscrire dès le CP.

Un manque d'effectif est toujours à déplorer à la garderie du matin, posant des problèmes de responsabilité lorsque l'animateur principal ne peut pas être présent le matin.

## 6. **Divers**

• **Café Parents :**

Un espace de rencontre avec les parents d'élèves a été mis en place en février, en collaboration avec l'AFL et Mme Zoller, nouvelle coordonnatrice du Réseau REP Twinger. Il se situe en BCD des modulaires, et se déroule le jeudi matin, selon un calendrier fixé jusqu'au mois de juin.

Ce dispositif donne la possibilité aux parents de se retrouver pour échanger de manière informelle, et pour rencontrer des personnes et des structures liées à l'école (CSC, associations, etc).

Prochaines dates : jeudi 11/5 et jeudi 15/6

Espérons que ce dispositif se développe et attire de plus en plus de parents à l'avenir.

• **Cas d'une famille en difficultés :**

Le directeur alerte sur le cas de cette famille qui est actuellement à la rue et avec très peu de solutions après un incendie de leur appartement. Il demande quel rôle la ville peut jouer dans leur relogement.

M. OZENNE signale que de nombreux autres incendies ont eu lieu ces derniers temps. Les hébergements relèvent de l'assurance habitation et non de la municipalité.

Une enseignante alerte sur le fait que le temps que l'assurance prenne en charge la situation, la famille reste sans solution de logement et sans aide alimentaire. Elle demande également le rôle que la Ville a à jouer afin d'accélérer les démarches de relocation et d'aides alimentaires.

M. OZENNE explique que la Ville n'a pas d'implication à avoir dans cette situation.

Un parent élu informe qu'il y a des logements libres dans la rue Drusus et demande à M. OZENNE s'il est possible de reloger la famille dedans. M. OZENNE explique que cette situation doit être vue en dehors du conseil d'école.

\*\*\*

**Date du prochain conseil d'école : mardi 06 juin 2023**

**A Strasbourg, le 28 mars 2023**

**Alain HEITZMANN**

Président du conseil d'école, en sa qualité de directeur

**Mme RODICQ**, secrétaire de séance